



Mention de source : Environmental Youth Alliance

Programme d'action communautaire pour la conservation d'Habitat faunique Canada

WHC se réjouit d'annoncer la poursuite du Programme d'action communautaire pour la conservation! La réussite du projet pilote de 3 ans a démontré la nécessité de soutenir les petits projets locaux de proximité. HFC prévoit donc investir 50 000 \$ annuellement afin de renforcer la conservation au cœur même des communautés au Canada.

Pour l'exercice 2026-2027, le PACC souhaite financer des projets à vocation locale et régionale dont le financement requis est compris entre 500 \$ et 10 000 \$ et qui :

- Favorisent le rapprochement de la population canadienne avec la nature;
- Font participer les jeunes à des activités de conservation;
- Offrent un programme éducatif en matière de conservation.

Habitat Faunique Canada (HFC) a le plaisir d'annoncer le lancement du programme de subventions 2026-2027, pour les projets qui se dérouleront entre le 1er avril 2026 et le 31 mars 2027.





Mention de source : Bedeque Bay Environmental Management Association

CONTEXTE DU PROGRAMME

Les demandes de financement pour la conservation devenant de plus en plus compétitives, HFC a cherché un moyen d'aider les petites organisations à accéder au financement dont elles ont besoin pour faire une différence en matière de conservation au sein de leur communauté locale ou régionale.

Nous sommes heureux de pouvoir offrir ce programme de subvention communautaire qui investira 50 000 \$ par an dans des initiatives de proximité destinées à rapprocher la population canadienne de la nature et à réaliser des projets de conservation sur le terrain.

Le PACC est à la recherche de projets novateurs, collaboratifs et mobilisateurs.

Afin de maximiser le temps consacré à la réalisation de vos projets et à l'obtention de contribution, ce programme a été conçu dans le but de réduire au minimum la charge administrative. Moins de temps pour remplir des documents, plus de temps sur le terrain pour faire la différence.

Aider les petites organisations canadiennes à rapprocher la population canadienne de la nature

Faisons preuve d'innovation et encourageons les Canadiens et les Canadiennes à sortir et à se rapprocher de la nature!



À PROPOS D'HFC

Fondé en 1984, Habitat faunique Canada est un organisme de bienfaisance national, non gouvernemental, sans but lucratif axé sur la conservation.

Programmes de subventions pour la conservation d'HFC :

- **Initiative du Timbre sur la conservation des habitats** : ce programme appuie les projets de conservation, de restauration ou d'amélioration des habitats, ainsi que les projets d'intendance, qui mettent l'accent sur les milieux humides, la sauvagine et les oiseaux migrateurs considérés comme gibier. Ce programme est financé par la vente du Timbre sur la conservation!
- **Fonds pour les organismes de conservation (sous le Plan de conservation du patrimoine naturel)** : Ce programme appuie les organismes de conservation canadiens pour l'acquisition de terres qui permettront de contribuer à la concrétisation des éléments terrestres et des eaux intérieures du premier objectif des buts et objectifs du Canada en matière de biodiversité, ainsi que la protection de l'habitat en vue du rétablissement des espèces en péril.
- **Programme d'action communautaire pour la conservation** : Ce programme appuie les plus petites organisations (demandes de financement entre 500 \$ et 10 000 \$) dans leurs efforts de conservation au sein de leur communauté, et ce, grâce à des projets qui favorisent le rapprochement de la population canadienne avec la nature, la participation des jeunes à des activités de conservation ou l'offre de programmes éducatifs sur la conservation.





Mention de source : Galiano Conservancy Association

ADMISSIBILITÉ DES CANDIDATS

Les bénéficiaires admissibles au programme de subventions sont des :

- 
- Résidents canadiens;
 - Petites organisations canadiennes*;
 - Établissements universitaires scolaires et de recherche;
 - Organismes autochtones, des associations et des conseils de gestion des ressources fauniques;
 - Organisations locales telles que les associations et les groupes communautaires, les groupes d'aînés, les groupes de jeunes et les clubs philanthropiques;

Les candidats non admissibles au programme de subventions comprennent, sans s'y limiter, les :

- 
- Organisations ou les particuliers à l'étranger.
 - Organisations à but lucratif,
 - Organisations ou les particuliers au niveau fédéral : fonctionnaires, les ministères, les organismes gouvernementaux et les sociétés d'État.

**Les petites organisations participant à ce programme sont des groupes indépendants au niveau local qui recherchent des possibilités de financement pour soutenir de nouveaux programmes ou des projets pilotes novateur à petite échelle.*



Mention de source : Fondation SETHY

ADMISSIBILITÉ DES PROJETS

Dépenses non admissibles - Les fonds du PACC ne peuvent pas être utilisés :

X

- En tant que contribution à un fonds de dotations:
- Pour les dépenses directement liées à l'acquisition de terrains ou d'intérêts fonciers, y compris un bail, une servitude de conservation ou une convention de conservation:
- Pour les demandes de petits montants destinés au financement d'un projet de plus grande envergure
 - Exemples : Salaires, frais d'inscription ou de cours, frais indirects ou généraux

Autres considérations

HFC prend également en compte les exigences suivantes au moment d'évaluer les demandes de financement :

- Implication de plusieurs partenaires (collaboration);
- Inclusion d'un plan de projet bien pensé
 - Activités du projet concrètes et durables, avec des résultats mesurables;
- Avantages du projet à long terme;
- Nouvelles approches novatrices;
- Mobilisation des participants, y compris les évaluations de suivi;
- Évaluation du projet (des moyens précis pour définir le succès du projet).



Mention de source : Wildsight

SOUTIEN DE TOUS LES GROUPEES

L'adoption de la diversité, tant pour les écosystèmes que pour les organisations canadiennes, est une valeur fondamentale d'Habitat faunique Canada (HFC). Alors que nous reconnaissons la nécessité d'accroître l'inclusion et la diversité dans tous les aspects de la conservation et de la gestion de la faune, HFC s'engage à soutenir les projets de groupes ayant des buts et des objectifs divers et inclusifs pour le programme de subventions 2025-2026.

Exigences relatives au financement

- Les projets doivent être réalisés entre le 1 avril 2026 – mars 31, 2027. Si le projet est approuvé, les fonds de subventions d'HFC, doivent être dépensés au cours de l'exercice 2026-2027;
- Les projets doivent clairement faire état d'un ratio de financement minimum de 1:1;
- Les activités de conservation prioritaires dans le categories de projet dans cette trousse d'information
- Dans la demande, identifiez-vous et démontrez clairement comment votre organisation ou votre projet apportera des améliorations à la diversité, à l'équité et à l'inclusion au sein de la communauté du Canada.

Pour de plus amples renseignements sur la diversité et l'inclusion, veuillez consulter <https://ccdi.ca>





Mention de source : Bedeque Bay Environmental Management Association

CATÉGORIES DE PROJET

HFC tiendra compte en premier lieu des projets qui :

- **Raprochent la population canadienne de la nature**

Voici quelques exemples parmi tant d'autres :

- Formation et recrutement des chasseurs (plus particulièrement de sauvagine);
- Initiatives concernant les changements climatiques;
- Visites guidées de propriétés protégées.

- **Font participer les jeunes à des activités de conservation**

Voici quelques exemples parmi tant d'autres :

- Programmation pour les étudiants;
- Création d'un plan de conservation pour la jeunesse;
- Nettoyage des déchets dans les habitats;
- Vidéos interactives pour interpeller les jeunes sous l'emprise des écrans.

- **Offrent un programme éducatif en matière de conservation**

Voici quelques exemples parmi tant d'autres:

- Formation sur la conservation des habitats;
 - Ensemble des espèces en péril;
 - La conservation en classe;
 - Formation sur les changements climatiques.



Mention de source : All Our Relations

CONDITIONS DE FINANCEMENT

- Les demandeurs doivent s'assurer que la mise en oeuvre du projet est conforme à l'ensemble de la législation, des règlements, des licences, des permis, etc.
- Une demande de financement entre 500 \$ et 10 000 \$.
- Calendrier de réalisation des projets : du 1er avril 2026 au 31 mars 2027.
- Les projet doivent démontrer un ratio minimum de contrepartie de 1 :1* (c.-à-d. les contributions d'HFC ne peuvent pas excéder 50% des revenu du projet).
- Espèces exotique envahissantes : veuillez noter qu'à l'heure actuelle, ce programme n'accepte pas les projets courant d'entretien associés à des projet EEE.
- Les projets doivent lire, comprendre et respecter les lignes directrices du programme.





Mention de source : Wildsight

PROCESSUS DE DEMANDE

Formulaire de demande est ligne!

- Les formulaire de demande doivent être remplis et [soumis en ligne](#),
- Les nouveaux candidats seront d'abord invités à créer un nom d'utilisateur et un mot de passe.
- Le formulaire de demande peut être enregistré à tout moment, ce qui vous permet de le remplir par étapes!
- Vous pouvez inviter une personne pour vous assister à remplir le formulaire.

Remarque: Tout formulaire de demande transmis à HFC par courriel ou par la poste sera rejeté.

Avant d'appuyer sur Soumettre :

- ➔ Passer en revue ce document d'appel à propositions
- ➔ Passer en revue la lettre d'entente d'HFC (entente de financement).
- ➔ Passer en revue les lignes directrices du programme

Date limite de soumission : vendredi 3 octobre 2025



Mention de source : Galiano Conservancy Association

PROCESSUS DE SÉLECTION

Le personnel d'Habitat faunique Canada examinera les demandes de subvention soumises avant la date limite du 3 octobre 2025. Après avoir passé en revue l'ensemble des demandes reçues, le personnel sélectionnera les projets qui recevront une aide financière. Les demandes seront examinées afin de s'assurer qu'elles sont complètes. Elles seront prises en compte en fonction d'objectifs clairs et bien réfléchis, de la mesure dans laquelle le projet répond aux critères du programme, de la démonstration de plans solides pour évaluer la réussite du projet et d'éléments novateurs et collaboratifs.

Nous communiquerons aux candidats les résultats de leur demande avant avril 2026. Nous prévoyons communiquer les notifications d'attribution d'ici février 2026.

Les candidats dont les projets ont été approuvés pour un financement dans le cadre du Programme d'action communautaire pour la conservation d'HFC recevront une entente de financement pour signature. Les projets doivent satisfaire aux critères et aux exigences énoncées dans l'entente de financement pour être admissibles aux fonds d'HFC.

Questions?

Si vous souhaitez obtenir d'autres renseignements ou de l'aide pour remplir votre demande, veuillez contacter **Jennifer Collard, Gestionnaire de projets par intérim**, par courriel (subventions@whc.org).

